

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de la compagnie

N° DE FICHE SIGNALÉTIQUE : SDS 506
NOM DU PRODUIT : Antigel/liquide de refroidissement Prestone LowTox®
NUMÉROS DE PRODUIT : AF555, 70011, 70052, 70052-01, AF559
NUMÉROS DE FORMULE : YA-2792PG

FABRICANT :
Prestone Products Corporation
Danbury, CT 06810-5109

BUREAU AU CANADA :
Groupe FRAM (Canada) Inc.
Mississauga ON L5L 3S6

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE POUR URGENCES MÉDICALES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

1-800-890-2075 (aux États-Unis)

1-800-668-9349 (au Canada)

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE POUR TRANSPORT (déversements chimiques et accidents de transport seulement) :

CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis)

CANUTEC 613-996-6666 (au Canada)

DATE DE PRÉPARATION/RÉVISION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Le 16 octobre 2014

USAGE DU PRODUIT : Antigel d'automobile – produit de consommation

RESTRICTIONS D'UTILISATION : Aucune identifiée

2. Identification des dangers

Classification SGH/Communication du risque (HAZCOM) 2012 : Non classé comme dangereux.

Éléments d'étiquetage : Aucun n'est requis

3. Composition/renseignements sur les ingrédients

Composants	N° CAS	Quantité
Propylèneglycol	57-55-6	90 à 100 %
Nitrite de sodium	7632-00-0	< 0,5 %

Les concentrations exactes sont des secrets de fabrication.

4. Mesures de premiers soins

INHALATION : Aucun effet indésirable n'est à craindre, mais si une irritation ou d'autres symptômes se manifestent, déplacer la personne à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

CONTACT CUTANÉ : Retirer les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si une irritation se manifeste.

CONTACT OCULAIRE : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en maintenant les paupières ouvertes, pendant 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

INGESTION : En cas d'ingestion, obtenir immédiatement des conseils médicaux en appelant un centre antipoison ou un service d'urgence. Si des conseils ne sont pas disponibles et qu'une quantité importante du produit a été avalée, donner à boire un verre d'eau ou de lait et provoquer le vomissement. Amener la victime et le contenant du produit au centre de traitement des urgences médicales ou à l'hôpital le plus proche. Ne jamais tenter de faire vomir ou d'administrer un produit quelconque par voie orale à une personne inconsciente.

SYMPTÔMES LES PLUS IMPORTANTS : Tout contact direct avec les yeux peut causer un malaise transitoire.

INDICATION DE LA NÉCESSITÉ ÉVENTUELLE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE ET D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL : Obtenir immédiatement des soins médicaux si de grosses quantités sont ingérées.

REMARQUES À L'INTENTION DU MÉDECIN : Les signes de toxicité suivant une ingestion aiguë sont peu probables. Un traitement alcoolémique, comme dans le cas d'un empoisonnement par éthylèneglycol, est inapproprié. Il n'existe aucun antidote spécifique. Le traitement doit être axé sur le contrôle des symptômes et l'état clinique. Surveiller l'apparition d'une acidose et d'effets sur le système nerveux central.

Les principaux effets toxiques de l'intoxication au nitrite de sodium sont la vasodilatation et/ou la méthémoglobinémie. On constate souvent une hypotension accompagnée de syncope et de tachycardie. Un vasospasme coronarien causé par un retrait aigu peut être observé. Une bradycardie paradoxale se produit rarement. Une ischémie coronarienne et une maladie cérébrovasculaire peuvent se manifester en raison d'une grave hypotension. Des mesures immédiates de maintien des fonctions vitales doivent être appliquées en raison de l'hypotension, des crises épileptiques et de l'anoxie induite par la méthémoglobinémie qui y sont associées. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un service d'urgence d'un hôpital pour obtenir des conseils sur le traitement à suivre.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS : Pour les grands incendies, utiliser de la mousse antialcool ou tout usage. Pour les petits incendies, utiliser de l'eau pulvérisée, du dioxyde de carbone ou de la poudre extinctrice.

RISQUES SPÉCIFIQUES POSÉS PAR LE PRODUIT CHIMIQUE : Un jet d'eau ou de mousse plein dirigé sur un liquide chaud qui se consume peut produire de l'écume. La chaleur du feu peut produire des vapeurs inflammables. Les liquides pulvérisés et les brouillards peuvent être combustibles à des températures inférieures à leur point d'éclair normal.

MESURES SPÉCIALES À PRENDRE POUR COMBATTRE UN INCENDIE : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection complets pour combattre les incendies dans des lieux où des produits chimiques sont utilisés ou entreposés. Refroidir le contenant exposé, par jet pulvérisé ou brouillard d'eau. La combustion peut dégager du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des aldéhydes.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE : Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés (voir la section 8).

MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR LE CONFINEMENT/NETTOYAGE : Nettoyer la zone du déversement à l'aide d'un matériau absorbant et placer la substance dans un contenant adéquat étiqueté aux fins de mise au rebut ou, si cela est permis, rincer à l'eau la zone du déversement.

7. Manipulation et entreposage

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER :

Éviter tout contact avec les yeux et tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou la matière vaporisée. Bien laver au savon et à l'eau la peau exposée, après l'utilisation. Tenir le contenant loin des flammes nues et de la chaleur excessive. Ne pas réutiliser les contenants vides, à moins qu'ils n'aient été nettoyés à fond. Les contenants vides retiennent des résidus du produit et peuvent être dangereux. Ne pas découper, souder ni percer les contenants, même vides.

Un dégagement soudain de brume ou de vapeurs chimiques organiques chaudes provenant d'un équipement de procédé fonctionnant à pression et à température élevées, ou une entrée d'air soudaine dans un matériel de mise sous vide risque de provoquer une inflammation sans sources d'inflammation évidentes. Les températures d'« auto-inflammation » ou d'« inflammation » publiées ne peuvent être considérées comme des températures de fonctionnement sûres au cours des procédés chimiques sans analyse des conditions opératoires réelles. L'utilisation de ce produit pour des applications à température élevée doit être évaluée minutieusement afin d'assurer des conditions de fonctionnement sûres.

CONDITIONS D'UN ENTREPOSAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS : Tenir loin de la chaleur excessive et des oxydants.

CLASSIFICATION NFPA : IIIB

8. Contrôles d'exposition et protection individuelle

LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'EXPOSITION

PRODUITS CHIMIQUES	LIMITES D'EXPOSITION
Propylèneglycol	50 ppm AIHA WEEL
Nitrite de sodium	Aucune limite établie

CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS : Utiliser la ventilation générale ou locale, selon les besoins, pour réduire les niveaux d'exposition.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE : Ne sont pas normalement nécessaires.

GANTS : Ne sont pas normalement nécessaires. Pour tout contact prolongé, on peut porter des gants en nitrile.

PROTECTION OCULAIRE : Le port de lunettes de sécurité ou de protection est recommandé s'il y a risque d'éclaboussures.

AUTRES ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION : Des vêtements de protection appropriés sont requis pour minimiser tout contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

APPARENCE :	Liquide vert	ODEUR :	Caractéristique
SEUIL OLFACTIF :	Non déterminé	pH :	10,6
POINT DE FUSION/ DE CONGÉLATION :	Non déterminé	POINT/LIMITE D'ÉBULLITION :	153 °C (307 °F)
POINT D'ÉCLAIR :	> 230 °F (>110 °C) (Tag en vase ouvert)	VITESSE D'ÉVAPORATION :	Non déterminée
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) :	Sans objet	LIMITES D'INFLAMMABILITÉ :	LIE : 2,6 % (propylèneglycol) LSE : 12,5% (propylèneglycol)
PRESSION DE VAPEUR :	< 0,1 mm Hg à 20 °C (68 °F)	DENSITÉ DE VAPEUR :	2,6
DENSITÉ RELATIVE :	1,03	SOLUBILITÉS :	Eau : 100 %
COEFFICIENT DE PARTAGE (n-octanol-eau) :	Non déterminé	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION :	Non déterminée
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Non déterminée	VISCOSITÉ :	Non déterminée

10. Stabilité et réactivité

RÉACTIVITÉ : Normalement non réactif

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable

POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES : La réaction avec des agents oxydants forts générera de la chaleur.

CONDITIONS À ÉVITER : Aucune n'est connue.

MATIÈRES INCOMPATIBLES : Éviter les bases fortes à des températures élevées, les acides forts, les agents oxydants forts et les matériaux réactifs aux composés d'hydroxyle.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et aldéhydes.

11. Information toxicologique

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :

DANGERS AIGUS :

INHALATION : La matière vaporisée peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures accompagnée d'une toux.

CONTACT CUTANÉ : Aucune irritation importante n'est prévue.

CONTACT OCULAIRE : Un contact direct peut causer une sensation de brûlure et du larmolement, mais aucun malaise ou inconfort résiduel.

INGESTION : L'ingestion peut entraîner des irritations gastro-intestinales, des nausées, des vomissements ou de la diarrhée. L'acidose lactique, la stupeur et des crises épileptiques ont été signalées à la suite de l'ingestion chronique de propylèneglycol et chez des personnes surexposées au propylèneglycol qui souffrent d'une néphropathie sous-jacente. Ce produit contient moins de 0,5 % de nitrite de sodium. L'ingestion de nitrite de sodium entraîne la formation de méthémoglobine dans le sang qui peut provoquer une cyanose, une hypotension, de la tachycardie et de graves maux de tête. Des doses aussi faibles que 14 mg/kg entraînant des effets toxiques ont été signalées.

EFFETS CHRONIQUES : Les ingestions excessives répétées peuvent affecter le système nerveux central. Chez certaines personnes, tout contact prolongé ou répété avec la peau risque d'entraîner une sensibilisation cutanée et une dermatite associée.

INSCRIPTION DE CANCÉROGÉNÉCITÉ : Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des substances cancérigènes ou cancérigènes présumées des organismes suivants : CIRC, NTP, ACGIH et OSHA.

VALEURS DE TOXICITÉ AIGUË :

Propylèneglycol : DL50 voie orale, rat : 20 000 mg/kg
DL50 voie cutanée, lapin : 20 800 mg/kg

Nitrite de sodium : DL50 voie orale, rat : 180 mg/kg
CL50 inhalation, rat : 5,5 mg/m³/4 h

Ce produit contient moins de 0,2 % de tolyltriazole, substance qui a démontré une activité mutagène dans un système d'essai bactériologique. Une corrélation a été établie entre l'activité mutagène et l'activité cancérigène pour de nombreux produits chimiques. Le tolyltriazole n'a pas été identifié comme substance cancérigène ou probablement cancérigène par le NTP, le CIRC, l'ACGIH ou l'OSHA.

12. Renseignements écologiques

ÉCOTOXICITÉ :

Propylèneglycol : CL50, Vairon à grosse tête : < 10 000 mg/L/96 h
CE50, *Daphnia Magna* : 100 000 mg/L/48 h

Nitrite de sodium : CL50, Gambusie de l'Ouest femelle : 1,5 mg/L/96 h
CL50, *Daphnia Magna* : 8,3 mg/L/96 h

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ :

Propylèneglycol : Le propylèneglycol a atteint 64 % de sa DBO théorique dans une inoculation de boues activées durant une période d'incubation de cinq jours.

Nitrite de sodium : Ne se volatilise pas et est susceptible de rester dans l'eau jusqu'à ce qu'il soit consommé par des plantes ou d'autres organismes.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION :

Propylèneglycol : Un FCB de 3 indique une faible possibilité de bioconcentration chez les organismes aquatiques.

MOBILITÉ DANS LE SOL :

Propylèneglycol : Fortement mobile dans le sol.

AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES : Aucun n'est connu

13. Élimination

Éliminer le produit conformément à toutes les réglementations locales, provinciales/étatiques et fédérales.

14. Transport

CLASSIFICATION DES RISQUES DOT (ÉTATS-UNIS) : Non réglementée

POLLUANTS MARINS DOT : Ce produit ne contient aucun polluant marin, tel qu'il est défini à la stipulation 49 CFR 171.8.

CLASSIFICATION D'EXPÉDITION – CODE IMDG : Non réglementée

CLASSIFICATION TMD CANADIENNE : Non réglementée

15. Réglementation

CLASSIFICATION DES RISQUES SARA 311/312 de l'EPA : Sans danger

SARA 313 de l'EPA : Ce produit contient les substances chimiques suivantes assujetties à des exigences de déclaration annuelle en vertu de la stipulation SARA Title III, Section 313 (40 CFR 372) : Aucune

PROTECTION DE L'OZONE STRATOSPHERIQUE : Ce produit n'est pas réputé contenir des substances appauvrissant la couche d'ozone ni avoir été fabriqué avec de telles substances, tel qu'il est défini à la stipulation 40 CFR Part 82, Appendix A, jusqu'à Subpart A.

SECTION 103 de CERCLA : Ce produit n'est pas soumis aux exigences de déclaration CERCLA; cependant, de nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de déclaration. Il faut signaler les déversements en vertu des réglementations fédérales, provinciales/étatiques et locales.

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE : Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour causer le cancer et (ou) des troubles de la reproduction.

INVENTAIRE DU TSCA de L'EPA : Tous les composants de ce produit figurent à l'Inventaire des substances chimiques du *Toxic Substances Control Act* (TSCA).

LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure Liste des substances.

CLASSIFICATION SIMDUT CANADIENNE : Il ne s'agit pas d'un produit contrôlé.

SYMBOLES DE DANGER SIMDUT CANADIEN : Sans objet

Cette fiche signalétique, qui a été préparée selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés, contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

AUSTRALIE : Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste *Australian Inventory of Chemical Substances*.

CORÉE : Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste *Korean Existing Chemical List* (KECL).

CHINE : Tous les ingrédients de ce produit figurent sur l'*Inventory of Existing Chemical Substances in China* (IECSC).

PHILIPPINES : Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste *Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances* (PICCS).

16. Autres renseignements

Cote NFPA : Incendie : 1 Santé : 1 Instabilité : 0

SOMMAIRE DES RÉVISIONS : Toutes les sections : conversion à la classification, à l'étiquetage et au format de déclaration des dangers Hazcom 2012.

Date de préparation/révision de la fiche signalétique : Le 16 octobre 2014

Cette fiche signalétique est destinée aux utilisateurs professionnels et aux manipulateurs du produit en vrac. Les produits de consommation sont étiquetés conformément aux règlements de la loi fédérale des États-Unis sur les substances dangereuses (*Federal Hazardous Substances Act Regulations*).

Bien que Prestone Products Corporation estime que les données contenues aux présentes sont factuelles et que les opinions exprimées reflètent celles d'experts qualifiés concernant les résultats des essais effectués, ces données ne doivent pas être considérées comme des garanties ou des affirmations à l'égard desquelles Prestone Products Corporation assume une responsabilité légale. Ces données sont fournies pour examen, investigation et vérification. Toute utilisation de ces données et de l'information doit être déterminée par l'utilisateur comme étant conforme aux lois et aux réglementations fédérales, étatiques/provinciales et locales applicables.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Prestone Products Corporation
69 Eagle Road
Danbury, CT 06810
1-800-890-2075